

Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150) 2011-049

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE

des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du **29 Novembre 2011**

**Objet :**  
Taxe  
d'aménagement  
Taux 2 %  
-----

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Novembre 2011

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

**Présents :** M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CONTINI.

**Absents, Excusés :** Mme PIGNON-VIVIER qui a donné procuration à M. BORDES, M. MARQUIS qui a donné procuration à M. LABROUE, Mme CAUTE.

**Secrétaire de séance :** Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 18  
Exprimés : 12  
voix pour : 12  
voix contre : 0

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la loi des finances rectificative du 29 Décembre 2010 crée la taxe d'aménagement. Cette taxe s'applique de plein droit dans les communes dotées d'un P.L.U. et son taux doit être voté avant le 30 Novembre pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> Mars 2012.




Monflanquin disposant d'un P.L.U., Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur le taux à appliquer pour notre commune.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **FIXE** à 2 % le taux applicable sur la totalité du territoire communal ;
- **PRECISE** que ce taux est valable pour une durée de 1 an reconductible.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

|   |                            |   |
|---|----------------------------|---|
| SOUS-PREFECTURE DE<br>VILLENEUVE-SUR-LOT  |                            | Le Maire  |
| Reçu<br>le :  | - 5 DEC. 2011              |                     |
|  | (Loi n° 62213 du 2-3-1982) | <br>Francis BORDES |

Affichée le  
2 Décembre 2011

Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150) 2011-050

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE

des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 29 Novembre 2011

**Objet :**  
Travaux  
école élémentaire

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Demande de  
subvention au  
Conseil Général

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Novembre 2011  
Nombre de membres en exercice : 19                      Nombre de membres présents : 16

**Présents :** M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CONTINI.

Votants : 18  
Exprimés : 12  
voix pour : 12  
voix contre : 0

**Absents, Excusés :** Mme PIGNON-VIVIER qui a donné procuration à M. BORDES, M. MARQUIS qui a donné procuration à M. LABROUE, Mme CAUTE.

**Secrétaire de séance :** Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Général attribue des subventions pour les travaux d'investissement réalisés par les communes. Il fait le point sur l'avancement du dossier du transfert de l'école élémentaire dans les locaux rénovés du collège et propose de solliciter auprès du département l'attribution d'une subvention pour la réalisation de ces travaux. Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux d'en délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

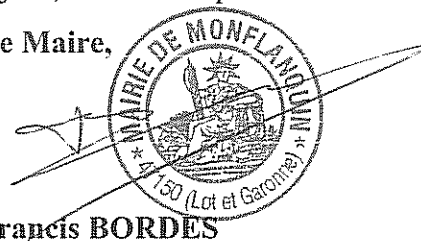
- **DECIDE** de solliciter auprès du Conseil Général une subvention au titre des gros aménagements aux bâtiments communaux ;

- **RAPPELLE** le plan de financement du projet voté au budget 2011 (B.P. + D.M. du 6 Juillet 2011), opération 97 :

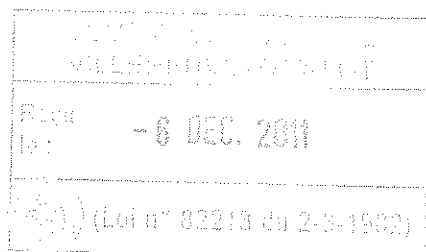
| <u>Dépense</u> |         | <u>Recettes</u>               |               |
|----------------|---------|-------------------------------|---------------|
| art. 2313      | 698 400 | art. 132 Subventions          | 185 325       |
|                |         | art. 1641 Emprunt             | 400 000       |
|                |         | art. 1641 Emprunt court terme | 100 000       |
|                |         | art. 024 Ventes               | <u>13 075</u> |
|                |         |                               | 698 400       |

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,



Francis BORDÉS



Affichée le  
2 Décembre 2011

Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150) 2011-051

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE

des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 29 Novembre 2011

**Objet :**  
Modification de la  
liste des emplois  
permanents de la  
commune

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Novembre 2011

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

-----  
**Présents :** M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CONTINI.

Votants : 18  
Exprimés : 18  
voix pour : 18  
voix contre : 0

**Absents, Excusés :** Mme PIGNON-VIVIER qui a donné procuration à M. BORDES, M. MARQUIS qui a donné procuration à M. LABROUE, Mme CAUTE.

**Secrétaire de séance :** Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des propositions d'avancement de grade acceptées par la Commission Administrative Paritaire du C.D.G. Il propose d'adapter la liste des emplois permanents de la commune pour permettre la nomination des bénéficiaires et demande aux conseillers municipaux d'en délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** de transformer :

. 3 postes d'adjoints techniques de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet en  
3 postes d'adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,

. 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps  
complet en 1 poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps  
complet.

- **RAPPELLE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011 de la commune, chapitre 012.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, le jour, mois et an que dessus

Le Maire,

SOUS-PRÉFECTURE DE  
VILLENEUVE-SUR-LOT

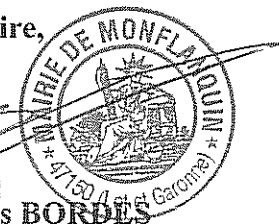
Reçu

le : - 5 DEC. 2011

Francis BORDES



(Loi n° 82213 du 2-3-1982)



Affichée le  
2 Décembre 2011

Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150) 2011-052

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE

**des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 29 Novembre 2011

**Objet :**  
Budget principal  
D.M. 2011

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Novembre 2011

Nombre de membres en exercice : 19                      Nombre de membres présents : 16

**Présents :** M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CONTINI.

**Absents, Excusés :** Mme PIGNON-VIVIER qui a donné procuration à M. BORDES, M. MARQUIS qui a donné procuration à M. LABROUE, Mme CAUTE.

**Secrétaire de séance :** Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 18  
Exprimés : 18  
voix pour : 18  
voix contre : 0

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du message télécopié du service des finances publiques demandant d'inscrire au budget 2011 l'amortissement des travaux d'assainissement réalisés avant la prise de compétence par le Syndicat de l'Eau.

Il demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur la suite à donner à ce dossier.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

**DECIDE** de modifier le budget 2011 de la commune ainsi qu'il suit :

|                           |             |          |
|---------------------------|-------------|----------|
| Section de fonctionnement | art. 023    | - 40 000 |
|                           | art. 6811   | + 40 000 |
| Section d'investissement  | art. 021    | - 40 000 |
|                           | Art. 281531 | + 40 000 |

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

|  |               |
|--|---------------|
| SOUS-PRÉFECTURE DE<br>VILLENEUVE-SUR-LOT |               |
| Reçu<br>le :                             | - 5 DEC. 2011 |
| (Loi n° 82213 du 2-3-1982)               |               |



Francis BORDES

Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150) 2011-053

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE

des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 29 Novembre 2011

**Objet :**  
Budget régie  
Transports scolaires  
D.M.

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Novembre 2011

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

**Présents :** M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CONTINI.

**Absents, Excusés :** Mme PIGNON-VIVIER qui a donné procuration à M. BORDES, M. MARQUIS qui a donné procuration à M. LABROUE, Mme CAUTE.

**Secrétaire de séance :** Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 18  
Exprimés : 18  
voix pour : 18  
voix contre : 0

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des réalisations budgétaires de la régie Transports scolaires. Il indique que les dépenses de formation des agents s'avèrent plus importantes que prévues et propose d'adapter les crédits inscrits au budget.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur la suite à donner à cette proposition.

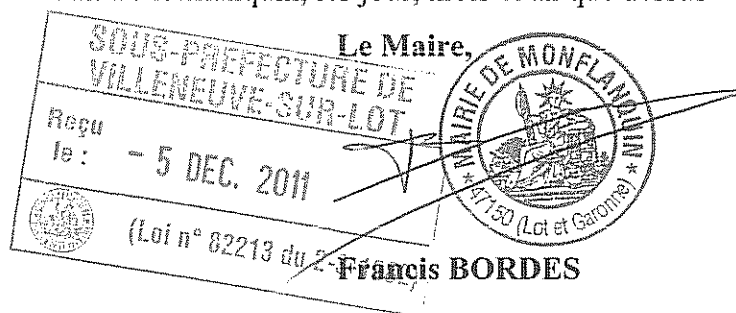
Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

**DECIDE** de modifier le budget 2011 de la régie Transports scolaires ainsi qu'il suit :

|                           |            |         |
|---------------------------|------------|---------|
| Section de fonctionnement | art. 62871 | + 3 000 |
|                           | art. 673   | - 3 000 |

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus



Affichée le  
2 Décembre 2011

Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150) 2011-054

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE

des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 29 Novembre 2011

**Objet :** Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Subventions  
exceptionnelles

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Novembre 2011

-----  
Nombre de membres en exercice : 19                      Nombre de membres présents : 16

**Présents :** M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CONTINI.

**Absents, Excusés :** Mme PIGNON-VIVIER qui a donné procuration à M. BORDES, M. MARQUIS qui a donné procuration à M. LABROUE, Mme CAUTE.

**Secrétaire de séance :** Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 18  
Exprimés : 18  
voix pour : 18  
voix contre : 0

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions exceptionnelles reçues et propose aux conseillers municipaux de se prononcer sur la suite à donner.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

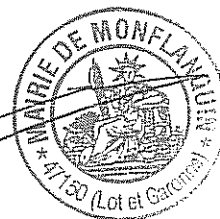
- . M.J.C. Monflanquin pour expo Saint-André                      700 €
- . Ecole des jeunes sapeurs pompiers des 4 cantons                      250 €

- **RAPPELLE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011 de la commune, article 65748.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,



|  |               |
|--|---------------|
| SOUS-PREFECTURE DE<br>VILLENEUVE-SUR-LOT |               |
| Reçu<br>le :                             | - 5 DEC. 2011 |
| (Loi n° 62213 du 2-3-1982)               |               |

Francis BORDES

des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 29 Novembre 2011

**Objet :**  
Adhésion à  
l'association des  
Bastides  
de Lot-et-Garonne  
et désignation des  
délégués

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Novembre 2011

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

**Présents :** M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CONTINI.

**Absents, Excusés :** Mme PIGNON-VIVIER qui a donné procuration à M. BORDES, M. MARQUIS qui a donné procuration à M. LABROUE, Mme CAUTE.

**Secrétaire de séance :** Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 18  
Exprimés : 18  
voix pour : 18  
voix contre : 0

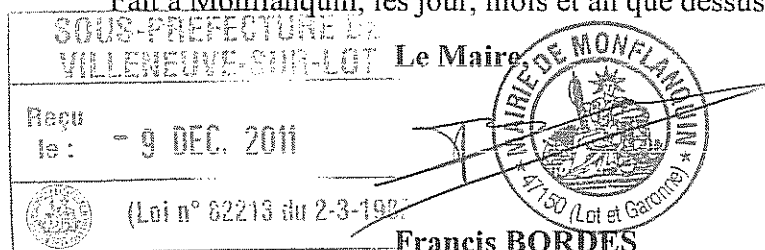
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de constitution d'une association des Bastides du Lot-et-Garonne. Il donne lecture du projet de statuts de cette association et demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur l'éventuelle adhésion de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** d'adhérer à l'association des Bastides du Lot-et-Garonne ;
- **ACCEPTTE** le projet des statuts de l'association ;
- **ACCEPTTE** le projet de charte de l'association ;
- **ACCEPTTE** le projet de règlement intérieur de l'association ;
- **S'ENGAGE** à payer la cotisation annuelle correspondante fixée à 0,20 € par habitants ;
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont prévus au budget 2011 de la Commune ;
- **DESIGNE** les délégués suivants :
  - . **Titulaires :** Mme VIDAL, M. TEILLET, M. AUREILLE (extérieur au conseil)
  - . **Suppléants :** Mme WEICK, M. DOURTHE, Mme DE JONGE (extérieure au conseil)

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus



Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150) 2011-056

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE

des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 29 Novembre 2011

**Objet :** Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.  
Subvention pour réfection de façade

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Novembre 2011

-----  
Nombre de membres en exercice : 19                      Nombre de membres présents : 16

**Présents :** M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CONTINI.

**Absents, Excusés :** Mme PIGNON-VIVIER qui a donné procuration à M. BORDES, M. MARQUIS qui a donné procuration à M. LABROUE, Mme CAUTE.

**Secrétaire de séance :** Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 18  
Exprimés : 18  
voix pour : 18  
voix contre : 0

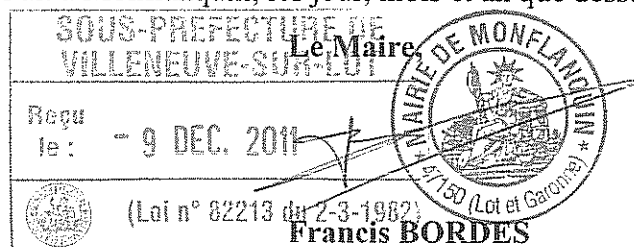
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention présentée par Monsieur Bernard BERTHOUMIEUX pour des travaux de réfection de façade de l'immeuble sis 72-74 Tour de Ville.

Il présente les devis des travaux à réaliser qui s'élèvent pour la réfection des façades à plus de 15 000 € et demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur la suite à donner à ce dossier.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 1 500 € à Monsieur Bernard BERTHOUMIEUX pour la réfection de la façade de l'immeuble sis 72-74 Tour de Ville ;
- **PRECISE** que son versement sera effectué sur présentation de la facture acquittée des travaux d'un montant supérieur à 6 000 € ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont prévus à l'article 6572 du budget de la commune.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus



Affichée le  
7 Décembre 2011

Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

2011-057

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE

des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 29 Novembre 2011

**Objet :**  
Travaux  
école élémentaire

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Demande de  
subvention DETR

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Novembre 2011

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

**Présents :** M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CONTINI.

**Absents, Excusés :** Mme PIGNON-VIVIER qui a donné procuration à M. BORDES, M. MARQUIS qui a donné procuration à M. LABROUE, Mme CAUTE.

**Secrétaire de séance :** Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 18  
Exprimés : 12  
voix pour : 12  
voix contre : 0

Monsieur le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal de rénover les locaux de l'ancien collège pour y installer l'école élémentaire. Il indique qu'il convient de se préoccuper du financement de l'opération et fait part de la possibilité de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

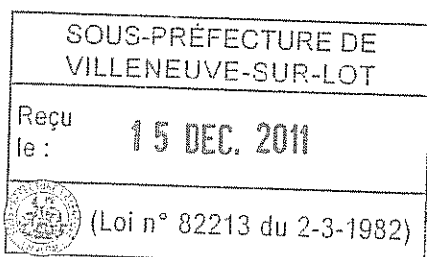
Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur la suite à donner à cette éventualité.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** de solliciter une subvention au titre de la DETR, année 2012 ;

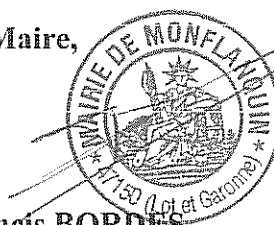
- **RAPPELLE** le coût et le financement prévu de ces travaux :

| <u>Dépenses</u> |         | <u>Recettes</u>                   |         |
|-----------------|---------|-----------------------------------|---------|
| Travaux H.T.    | 550 000 | Subventions                       |         |
| T.V.A.          | 107 800 | . Conseil Général                 | 45 325  |
|                 | 657 800 | . Réserve parlementaire (14,38 %) | 79 090  |
|                 |         | . DETR (sollicitée)               | 60 000  |
|                 |         | Emprunt 15 ans                    | 400 000 |
|                 |         | Emprunt court terme               | 70 000  |
|                 |         | Autofinancement                   | 3 385   |
|                 |         | Total .....                       | 657 800 |



Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,



Francis BORDES

Affichée le  
9 Décembre 2011

des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du **29 Novembre 2011**

**Objet :**  
Marché à bons de  
commande  
Travaux de voirie  
-----

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Novembre 2011

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

**Présents :** M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CONTINI.

**Absents, Excusés :** Mme PIGNON-VIVIER qui a donné procuration à M. BORDES, M. MARQUIS qui a donné procuration à M. LABROUE, Mme CAUTE.

**Secrétaire de séance :** Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 18  
Exprimés : 18  
voix pour : 18  
voix contre : 0

Monsieur le Maire rappelle les travaux de voirie prochainement prévus sur la commune. Il informe le Conseil Municipal de la proposition de la commission des chemins d'encadrer la réalisation de ces travaux par un marché à bons de commande.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur la suite à donner à cette éventualité.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** de lancer une procédure de marché à bons de commande pour les travaux de voirie ;

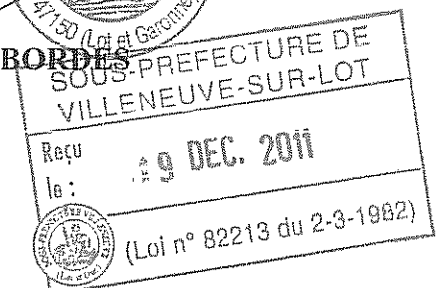
- **PRECISE** que les besoins seront compris entre 30 000 et 90 000 Euros et que la procédure utilisée sera la procédure adaptée.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Francis BORDES



Département  
de  
LOT-ET-GARONNE  
-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 29 Novembre 2011



**Objet :**  
Dénomination de  
voies, rues et places  
-----

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Novembre 2011

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

**Présents :** M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CONTINI.

**Absents, Excusés :** Mme PIGNON-VIVIER qui a donné procuration à M. BORDES, M. MARQUIS qui a donné procuration à M. LABROUE, Mme CAUTE.

**Secrétaire de séance :** Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 18  
Exprimés : 18  
voix pour : 18  
voix contre : 0

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que les services de la Poste et de livraisons sont demandeurs d'une dénomination et d'une numérotation de toutes les voies de la zone agglomérée.

Il précise que la commission des chemins propose de baptiser des voies à ce jour sans nom qu'elle a recensées et demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur la suite à donner à ces propositions.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** la dénomination des voies, rues et places suivantes :

. Route de Villeréal : la R.D. 676 en direction de Villeréal, du carrefour de la route de Lagrave au panneau sortie de Monflanquin,

. Route de Cancon : la R.D. 124 en direction de Cancon, du carrefour de l'abattoir au panneau sortie de Monflanquin,

. Route de Villeneuve : la R.D. 676 en direction de Villeneuve-sur-Lot, du carrefour de l'Abattoir au panneau sortie de Monflanquin,

. Route de Lacaussade : la R.D. 124 en direction de Fumel, de l'avenue de la Libération au panneau sortie de Monflanquin,

. Route de Montagnac : la R.D. 150 en direction de Montagnac-sur-Lède, de la route de Lacaussade au panneau sortie de Monflanquin,

. Chemin d'Autan : transversale à ce jour non terminée, du chemin de Baleilles à la route de Lagrave,

. Chemin de Lasfarguettes : transversale entre le chemin de Baleilles et le chemin de Gorre,

. Chemin de Feydou : liaison du bout du chemin de Gorre au chemin de Baleilles (près du lieu-dit « Feydou »),

.. / ...

- . Chemin de Michelle : de la route de Cancon vers les lieux-dits Michelle, Piquemil, Gaillassou,
- . Côte du Cimetière : du Tour de Ville à la R.D. 272,
- . Côte des Chèvres : de la côte du cimetière à la route de Montagnac,
- . Impasse de Portely : voie sans issue à gauche en descendant sur le chemin de Portely,
- . Place Yves BALSEGUR : Place entre le Tour de Ville et l'avenue de la Libération où se situait l'ancien CFA,
- . Avenue du Lidon : voie principale de la zone artisanale entre la route de Lacaussade et la route de Montagnac,
- . Rue de La Bertrande : voie en boucle partant et revenant sur l'avenue du Lidon,
- . Avenue de Piquemil : voie principale de la zone commerciale de la route de Villeneuve à la route de Cancon,
- . Rue de Camp Ségat : rue de la zone commerciale perpendiculaire à l'avenue de Piquemil, du parking de l'abattoir vers le lieu-dit « Camp Ségat ».

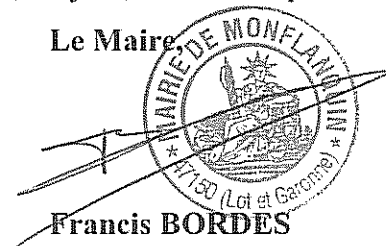
- **INFORME** le service du cadastre de cette décision,

- **ANNEXE** à la présente un plan situant ces voies.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,



**Francis BORDES**

Affichée le  
16 Décembre 2011